



## Prime segur droit du travail

-----  
Par Val 8270

Bonjour, ayant travaillé dans la fonction publique territoriale en ayant été en arrêt maladie professionnelle et mon contrat finissant le 30 Avril 2022 ai je droit à la prime Ségur, mon arrêt datant de moins de Trois mois, merci pour votre réponse

-----  
Par AGeorges

Bonjour Val,

Si votre catégorie socio-professionnelle qualifie, la prime Ségur est une revalorisation salariale applicable à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022;

Si donc vous avez travaillé du 1<sup>er</sup> au 30 avril, vous avez droit à un mois (183? ?). Si vous étiez malade pendant cette période, cela dépend de votre convention collective (salaire versé ou pas).